

Les langues familiales

[Recommandation CM/Rec 2022\)1 du Conseil de l'Europe sur l'importance de l'éducation plurilingue et interculturelle pour une culture de la démocratie](#)

Mesures

b. ix. chercher à inclure dans le processus éducatif des langues familiales – qu'il s'agisse de langues des signes ou de langues parlées – qui ne font pas partie du cursus officiel et, le cas échéant, de faire reconnaître et certifier officiellement ces langues.

De quoi s'agit-il ?

On entend par « langues familiales » les langues utilisées pour la communication au sein du foyer et celles acquises dans la petite enfance, y compris les langues des signes. Le terme renvoie à toute langue ou ensemble de langues utilisées dans un contexte familial. Le Conseil de l'Europe recommande que ces langues, en particulier celles parlées par les minorités linguistiques ou les personnes migrantes, soient reconnues à l'école comme une partie intégrante du répertoire linguistique des élèves. L'éducation plurilingue et interculturelle bénéficie de la reconnaissance et de la valorisation des langues familiales au sein de la communauté scolaire.

Ces langues peuvent être intégrées dans l'environnement scolaire en encourageant leur usage dans l'ensemble de l'école, en les proposant comme matières d'enseignement (par exemple, dans le cadre de l'EMILE) ou comme langues d'instruction pour d'autres disciplines, et en les mobilisant comme ressources pour l'apprentissage d'autres langues. Elles peuvent également être incluses dans des initiatives reliant apprentissage formel et non formel, dans le cadre desquelles les élèves et leurs familles sont invités à participer activement.

Pourquoi est-ce important et que peut-on faire ?

Les élèves qui suivent un enseignement dans une langue qui ne fait pas partie de leur répertoire ne doivent pas subir de discrimination de la part du système éducatif. Il est essentiel de créer des espaces pour les langues familiales, à la fois dans le curriculum et dans le cadre d'une politique scolaire plurilingue. Le curriculum peut prévoir au minimum un enseignement optionnel de ces langues, organisé en collaboration avec les familles et les associations culturelles concernées. Lors de l'enseignement de langues supplémentaires ou de la langue de scolarisation, les langues familiales constituent une ressource précieuse pour l'apprentissage, notamment à travers des comparaisons entre les langues (Recommandation 2022, p. 34). Les chef-fes d'établissement doivent donc veiller à ce que les enseignant-es permettent aux apprenant-es d'utiliser leurs langues familiales en classe, même si ces langues ne sont pas comprises par les enseignant-es. Voir aussi, dans la Boîte à outils, [L'approche globale à l'échelle de l'établissement d'enseignement](#).

Ressources du Conseil de l'Europe pour les concepteurs des politiques et les décideurs

Ressource 1 : [De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue : Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe](#)

Le Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques en Europe accompagne les États membres dans l'élaboration de politiques linguistiques inclusives favorisant la diversité linguistique, le plurilinguisme, la cohésion sociale et l'égalité d'accès à l'apprentissage des langues. Il propose des orientations pratiques pour une éducation aux langues de qualité, fondée sur des principes clairs et des valeurs démocratiques, en mettant l'accent sur une mise en œuvre efficace reposant sur une large adhésion sociale.

Voir notamment le chapitre 1 : Politiques linguistiques et politiques linguistiques éducatives en Europe – et plus précisément, 1.1.2 *La cohésion nationale et les minorités linguistiques*, et 1.1.3 *Les migrants : nouvelles minorités linguistiques, nouveaux droits linguistiques* ? Les principes de gestion démocratique de la diversité linguistique présentés dans les chapitres peuvent être appliqués à la conception des programmes d'enseignement.

Ressource 2 : [Guide pour l'élaboration de curriculums et pour la formation des enseignants. Les dimensions linguistiques de toutes les matières scolaires](#)

Le manuel propose des réponses aux défis actuels rencontrés par les systèmes éducatifs, en soulignant l'importance de la langue non seulement en tant que matière scolaire à part entière, mais aussi dans toutes les disciplines du curriculum.

Voir notamment le chapitre 10 sur l'élaboration du curriculum et la section 5.3 qui prévoit des mesures pour les élèves défavorisés n'ayant que très peu voire pas du tout de maîtrise de la ou des langues de scolarisation.

Ressource 3 : [Guide pour le développement et la mise en œuvre de curriculums pour une éducation plurilingue et interculturelle](#)

Le guide traite de l'élaboration de politiques pour une éducation aux langues plurilingue et interculturelle et de l'intégration de ces approches dans l'ensemble des curriculums. Il présente les principales questions et les principes de la conception curriculaire dans une perspective plurilingue et interculturelle, et explique comment identifier, articuler et organiser de manière progressive les contenus et les objectifs pertinents aux différentes étapes du parcours d'enseignement.

Voir notamment la section 3.7.2 : Diversité des enfants de la migration.

Ressources du Conseil de l'Europe pour les formateurs d'enseignants et les conseillers pédagogiques

Ressource 1 : [Développer des compétences enseignantes pour les approches plurielles. Outils pour la formation des enseignant·e·s](#)

S'appuyant sur les projets du CELV entrant dans le [Cadre de référence pour les approches plurielles des langues et des cultures \(CARAP\)](#) et le [Guide des compétences enseignantes pour les langues dans l'éducation](#), ce site de ressources propose deux types d'outils pour faciliter le développement de curriculums et de cours pour la formation des enseignant·es, y compris l'intégration des langues familiales : un cadre de référence de [compétences enseignantes pour des approches plurielles](#) et des [séquences de tâches organisées autour du développement de ces compétences](#). Les outils proposés sur le site de ressources visent à compléter le CARAP en se concentrant sur l'aide aux formateurs et formatrices d'enseignant·es pour développer des compétences enseignantes favorisant l'intégration d'approches pluralistes dans l'enseignement des langues, ainsi que la prise en compte des aspects linguistiques des autres matières du programme.

Les documents suivants de formation des enseignant·es peuvent être particulièrement pertinents pour le sujet des répertoires linguistiques : [Awareness of and reflection on the plurilingual and multicultural profiles of learners](#) et [Confidence in one's ability to work with unfamiliar languages](#), dans la séquence « Attachement à des valeurs et des principes », et [Reflecting on the links between learners' language repertoires and their productions in the target language](#) dans « Compétences didactiques et pédagogiques ».

Ressource 2 : [Ressources pour l'évaluation des compétences en langues familiales des élèves migrants](#) (RECOLANG)

Le site web RECOLANG met à disposition un ensemble de valeurs, de principes et de critères pour l'évaluation des langues familiales, basés sur une série d'exemples de pratiques d'évaluation utilisées auprès d'élèves migrants dans l'enseignement secondaire. L'objectif global est de soutenir la reconnaissance sociale et institutionnelle des langues familiales et de renforcer les répertoires plurilingues des élèves.

Ressource 3 : [Portfolio européen des langues](#)

Le Portfolio européen des langues (PEL) permet aux apprenant·es de documenter leurs compétences linguistiques, leurs expériences d'apprentissage et leurs connaissances culturelles. Il favorise l'autonomie de l'apprenant·e, le plurilinguisme et la compétence interculturelle. Le PEL comprend un Passeport de langues (présentation synthétique du niveau de compétence linguistique), une Biographie langagière (outils de réflexion, de fixation d'objectifs et d'autoévaluation) et un Dossier qui encourage les apprenant·es à consigner leurs acquis et réalisations, tant dans le cadre de l'éducation formelle qu'en dehors de celle-ci.

Les enseignant·es en langue en formation initiale doivent se familiariser avec le PEL et son utilisation (voir [Portfolio européen des langues. Utiliser le PEL](#)) : le [Passeport de langue](#) et la

[Biographie langagière](#) peuvent servir de supports pour un travail de description, de planification de réflexion et d'évaluation du répertoire plurilingue. Le [Dossier](#) peut être utilisé pour documenter et illustrer le répertoire plurilingue.

Autres ressources

Pour les formateurs d'enseignant-es, deux autres ressources peuvent être utilisées : la formation en ligne en libre accès pour l'école primaire – [EducoMigrant](#) – et la ressource [MARILLE](#), destinée à l'enseignement secondaire, accompagnent les (futur-es) enseignant-es dans une réflexion sur leurs pratiques professionnelles, la découverte de stratégies innovantes et inclusives, ainsi que l'approfondissement de leur compréhension du travail avec des apprenant-es issus de milieux divers.